



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-7541>

Département(s) de publication : **33, 17**

Annonce n° **25-7541**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-139872

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 12/12/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté de communes de l'Estuaire

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24330081100128

Ville : Braud et saint louis

Code postal : 33820

Grouperment de commandes : Oui

Nom du coordinateur du grouperment : CCE

Département(s) de publication : 33, 17

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Grouperment de commandes - Marché voirie 2025-2027

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233140

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché concerne la réalisation des travaux de voirie des membres d'un grouperment de commandes composé de la Communauté des communes de l'Estuaire, des communes d'Anglade, Braud et Saint Louis, Cartelègue, Etauliers, Eyrans, Mazion, Pleine Selve, Reignac, Val de Livenne, Saint Androny, Saint Aubin de Blaye, Saint Ciers sur Gironde, Saint Palais et Saint Seurin de Coursac.

Section 4 - Informations rectificatives

- La date limite de remise des plis du 27 janvier 2025 à 14h00 a été modifiée au lundi 3 Février 2025 à 12h00. Le RC à propos de la date et heures limites de réception des offres a été modifié en ce sens. Parmi les pièces techniques, une correction a été apportée aux articles 5.33 et 5.7 et les documents suivants dénommés "Bordereau des Prix" et "Quantitatif Estimatif" ont été modifiés en conséquence.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/01/2025